

Jean-Paul LECOQ

Député de Seine-Maritime

12, rue Michel Gautier

76600 LE HAVRE

Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr

Monsieur Jean-Michel Blanquer

Ministre de l'Éducation nationale

Hôtel de Rochechouart

110 rue de Grenelle

75007 PARIS

Le Havre, le 5 mai 2021.

Objet : Epreuves du baccalauréat

Monsieur le Ministre,

Depuis lundi dernier et la reprise des cours au lycée, en demi-jauge, un nombre conséquent de lycéens et de parents d'élèves protestent contre le maintien des épreuves du Baccalauréat en présentiel, sans tenir compte des enseignements disparates qu'ils ont reçu.

Si certains établissements ont, dès le mois de novembre et ce jusqu'à mai, respecté une demi-jauge d'élèves présents par classe, y compris pour les terminales, d'autres ont fait le choix de maintenir l'intégralité des cours, parfois en concernant les effectifs autorisés sur les élèves de terminales à partir de mars.

Les lycéens mobilisés souhaitent faire reconnaître la nécessité de réels aménagements dans les épreuves face aux difficultés récurrentes et évidentes auxquelles ils sont confrontés en raison de la crise sanitaire et de ses conséquences depuis le début de la présente année scolaire.

Nombreux sont les élèves dont le programme n'est pas clos, et prendre le risque de les évaluer sur une partie du programme non enseigné paraît inconcevable.

Si la pandémie a relevé des inégalités dans l'accès et l'accompagnement des enseignements dispensés, en particulier pour la préparation des épreuves, des inégalités semblent faire jour en cette rentrée entre les établissements.

Dans ces conditions exceptionnelles, il est à craindre que le maintien des épreuves ne fasse qu'augmenter le risque de rupture d'égalité entre les lycéens qui se présenteraient à ces examens.

Aussi, il me semble juste et pertinent que ces épreuves puissent être aménagées réellement. Si vous excluez le choix du contrôle continu, un maintien des notes du contrôle continu pourrait être privilégié à celles des épreuves si ces dernières devaient être inférieures. Une prise en compte du programme étudié semble nécessaire pour l'égalité des diplômes et des élèves sur l'ensemble du territoire.

Persuadé que la raison l'emportera en vous faisant entendre l'expression largement majoritaire des lycéens et de leurs parents pour aller dans ce sens,

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de ma haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JP Lecoq', written in a cursive style.

Jean-Paul LECOQ